MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS

NOUVEAU LYCÉE : VOIES GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE

PRÉSENTATION AUX PARENTS D'ÉLÈVES DE 2DE

APRÈS LA SECONDE : VOIE GÉNÉRALE OU TECHNOLOGIQUE ? :

en **1ère générale** pour approfondir les matières générales et pour envisager des études supérieures longues.

en **1ère technologique** pour découvrir un secteur professionnel et pour envisager de préférence des études supérieures courtes avec une ouverture sur des poursuites d'études longues.

Ou à la marge, en fonction des places vacantes :

en **1ère** (ou 2nde) **professionnelle** (ou autres solutions….)

Faire le bon choix d'orientation suppose que l'on ait vraiment réfléchi sur soi et que l'on se soit bien informé…

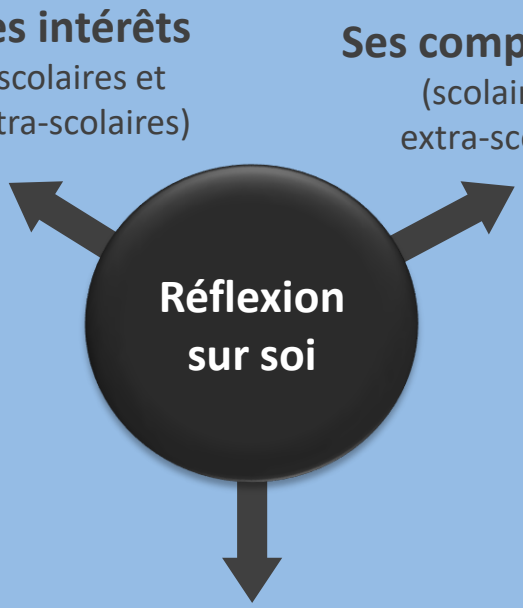

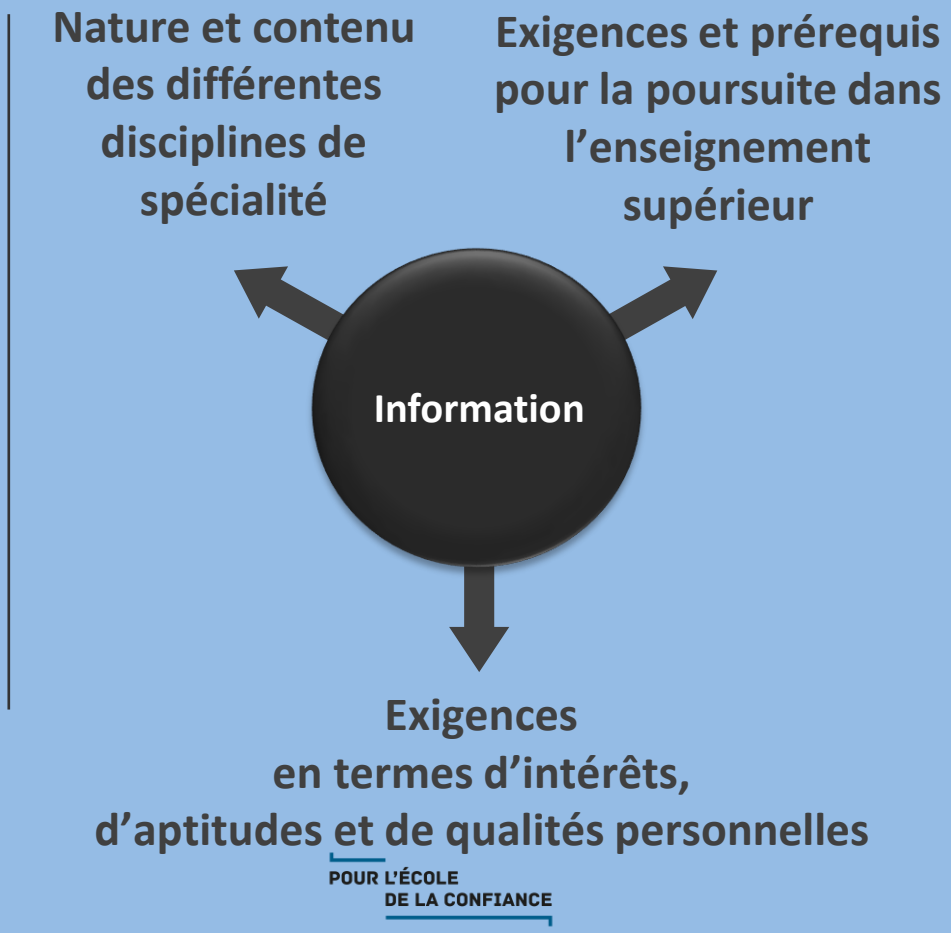

POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE

La voie technologique

Présentation générale

Présentation des filières technologiques offertes par :

- Le lycée ALBERT THOMAS : STMG, STL, ST2S
- Le lycée CARNOT : ST2D
- Le lycée agricole CHERVE : STAV
- Le lycée JEAN PUY : ouverture à la rentrée 2021 d'1ère STMG

Dès la fin de la seconde, les élèves optant pour la voie technologique se dirigent vers une série, qui déterminera leurs enseignements de spécialité :

- ST2S : Sciences et technologies de la santé et du social
- STL : Sciences et technologies de laboratoire
- STD2A : Sciences et technologies du design et des arts appliqués *
- STI2D : Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable
- STMG : Sciences et technologies du management et de la gestion
- STHR : Sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration*
- S2TMD : Sciences et techniques du théâtre, de la musique et de la danse
- STAV : Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant (dans les lycées agricoles uniquement))

* Certaines séries nécessitent en principe une seconde spécifique. Des passerelles vers la première existent cependant.

LES HORAIRES DE PREMIÈRE TECHNOLOGIQUE

- Français 3H
- Histoire géographie 1,5H
- Enseignement moral et civique 0,5H
- LVA + LVB + ETLV 4H
- Education physique et sportive 2H
- Mathématiques 3H
- **Total 14 H**
- + Spécialités (imposées) 15 à 18H selon la série
- + 1 option facultative éventuellement
- Total de +/- 32H hebdomadaires

BACCALAURÉAT 2021

La voie technologique

Enseignements communs du cycle terminal

Enseignement	Horaires 1re	Horaires Tale
Français	3h	-
Philosophie	-	2 h
Histoire géographie	1 h 30	1 h 30
Langues vivantes A et B	4 h	4 h
Mathématiques	3 h	3 h
Education physique et sportive	2 h	2 h
Enseignement moral et civique	0 h 30	0 h 30
Total	**14 h**	**13 h**
Enseignement de spécialité : 15h à 18h suivant la série		
1 option facultative		
Accompagnement personnalisé		
Accompagnement au choix de l'orientation		

BACCALAURÉAT 2021

La nouvelle voie technologique

Enseignements optionnels

Un seul enseignement optionnel possible en première (2h ou 3 h), parmi :

Arts plastiques

Cinéma audiovisuel

Les élèves qui ont commencé d'autres options peuvent avoir la possibilité de les poursuivre mais leurs résultats ne seront pas pris en compte pour l'obtention du baccalauréat.

BACCALAURÉAT 2021

voie technologique

la série STMG

- Cette série s'adresse aux élèves intéressés par la réalité du fonctionnement des organisations, les relations au travail, les nouveaux usages du numérique, le marketing, la recherche et la mesure de la performance, l'analyse des décisions et l'impact des stratégies d'entreprise.

- Cette série aborde les grandes questions de la gestion des organisations, par exemple : le rôle du facteur humain, les différentes approches de la valeur, l'information et la communication bases de l'intelligence collective, etc.

Enseignement de spécialité	Horaires 1re	Horaires Tale
Sciences de gestion et numérique	7 h	-
Management	4 h	-
- Gestion et finance ou - Mercatique ou - Ressources humaines et communication ou - Systèmes d'information de gestion	-	10 h
Droit et économie	4 h	6 h
Total	**15 h**	**16 h**

BACCALAURÉAT 2021

voie technologique

la série STMG

Poursuites d'études

- **Formations technologiques courtes (bac +2) :**

Brevets de technicien supérieur (BTS) et Diplômes Universitaires de Technologie (DUT)

En fonction de la spécialité : comptabilité, management des unités commerciales, négociation relation client, assistant de gestion de PME-PMI, communication, assurance, banque, transport, tourisme, gestion des entreprises et des administrations, carrières juridiques, techniques de commercialisation, métiers du multimédia et de l'internet…

Poursuite d'études possible en école de commerce, notamment via une classe prépa ATS en 1 an.

- **Filière comptable** DCG, DSCG…
- **Formations universitaires générales**
  (1ère année licence) administration économique et sociale, droit, communication, etc.
- **Autres formations** écoles de commerce, écoles spécialisées du domaine du tourisme, de la communication…
- **Préparations aux grandes écoles**
  CPGE économique et commerciale, voie technologique
  (Etc)

Source : RERS 2017

BACCALAURÉAT 2021

voie technologique

la série ST2S

- Cette série s'adresse aux élèves intéressés par les relations humaines et le travail sanitaire et social. Qualités souhaitées : autonomie, esprit d'initiative, sens du contact, aptitude à communiquer et à travailler en équipe.

- La biologie humaine, la connaissance psychologique des individus et des groupes, l'étude des faits sociaux et des problèmes de santé, les institutions sanitaires et sociales… constituent les **enseignements dominants** de cette série.

Enseignement	Horaires 1ère	Horaires Tale
Physique-Chimie pour la santé	3 h	-
Biologie et physiopathologie humaine	5 h	-
Chimie, Biologie et physiopathologie humaine	-	8 h
Sciences et techniques sanitaires et sociales	7 h	8 h
Total	**15 h**	**16 h**

BACCALAURÉAT 2021

voie technologique

la série ST2S

Poursuites d'études

- **Formations technologiques courtes (bac +2) :**

Brevets de technicien supérieur (BTS) et Diplômes Universitaires de Technologie (DUT)

économie sociale et familiale, service et prestations des services sanitaires et sociaux, analyse de biologie médicale, diététique, esthétique-cosmétique, carrières sociales (éducation spécialisée, assistance sociale, animation, etc.)…

- **Formations des écoles spécialisées** du secteur paramédical et social

  éducation spécialisée, éducation de jeunes enfants, assistance de service social, infirmerie, etc.

- **Formation et concours secrétaire médicale**

- **Formations universitaires générales**

  (1ère année licence) sanitaire et sociale, éventuellement psychologie, sociologie et administration économique et sociale

Source : RERS 2017

BACCALAURÉAT 2021

voie technologique

la série STL

- Pour les élèves qui ont un goût affirmé pour les manipulations en laboratoire et les matières scientifiques.
- Au travers d'enseignements privilégiant la démarche expérimentale et la démarche de projet, les élèves acquièrent des compétences scientifiques et technologiques.
- **Poursuites d'études :**
  - BTS et DUT de biologie, de chimie, de l'environnement, du paramédical…
  - Classe prépa technologie et biologie (TB) ou technologie, physique et chimie (TPC)
  - Ecoles d'Ingénieur post-bac en 5 ans…

Enseignement	Horaires 1re	Horaires Tale
Physique-Chimie et Mathématiques	5 h	5 h
Biochimie - Biologie	4 h	-
- Biotechnologie ou - Sciences physiques et chimiques en laboratoire	9 h	-
- Biochimie – Biologie – Biotechnologie ou - Sciences physiques et chimiques en laboratoire	-	13 h
Total	**18 h**	**18 h**

BACCALAURÉAT 2021

voie technologique

la série STI2D

- Pour celles et ceux qui s'intéressent à l'industrie, à l'innovation technologique et à la transition énergétique, et qui souhaitent suivre une formation technologique polyvalente en vue d'une poursuite d'études.

- La série STI2D permet d'acquérir des **compétences technologiques** transversales à tous les domaines industriels, ainsi que des compétences approfondies dans un champ de spécialité.

Enseignement de spécialité	Horaires 1re	Horaires Tale
Innovation technologique	3 h	-
Ingénierie et développement durable	9 h	-
- Architecture et construction ou - Énergie et environnement ou - Innovation technologique et éco-conception ou - Systèmes d'information et numérique	-	12 h
Physique-Chimie et Mathématiques	6 h	6 h
Total	**18 h**	**18 h**

BACCALAURÉAT 2021

voie technologique

la série STI2D

Poursuites d'études

- **Formations technologiques courtes (bac +2) :**

Brevets de technicien supérieur (BTS) et Diplômes Universitaires de Technologie (DUT)

Aéronautique, informatique, électrotechnique, conception des produits industriels, génie industriel et maintenance, mesures physiques …

Poursuite d'études possible en école d'ingénieurs, notamment via une classe prépa ATS en 1 an.

- **Formations universitaires générales**
  (1ère année licence) sciences et technologies pour l'Ingénieur (électronique, automatique, mécanique...) ou génie des procédés (matériaux)
- **Ecoles d'Ingénieur post-bac en 5 ans**
  UT (universités de technologie), ENI (écoles nationales d'ingénieurs), INSA (instituts des sciences appliquées), ESITC (écoles supérieures d'ingénieurs des travaux de la construction), etc.
- **Préparations aux grandes écoles**
  CPGE TSI

Source : RERS 2017

BACCALAURÉAT 2021

voie technologique

la série STD2A

- Cette série intéressera celles et ceux qui sont attirés par les applications de l'art (graphisme, mode, design...) et par la conception et la réalisation d'objets (vêtements, meubles, ustensiles...) ou d'espaces.
- Des enseignements technologiques qui s'appuient sur des démarches expérimentales. Celles-ci permettent d'appréhender les univers complexes du design et des métiers d'art.

- **Poursuites d'études :**
  - DNMADE (Design d'espace, de produit ou de mode, communication et expression visuelle…), CPGE AA ENS Cachan Design, Licence d'art, écoles d'art, etc.

Enseignement	Horaires 1re	Horaires Tale
Physique-Chimie	2 h	-
Outils et langages numériques	2 h	-
Design et métiers d'arts	14 h	-
Analyse et méthodes en design	-	9 h
Conception et création en design et métiers d'art	-	9 h
Total	**18 h**	**18 h**

BACCALAURÉAT 2021

voie technologique

la série STAV

- Cette série s'adresse aux élèves intéressés par la biologie, l'écologie, l'agriculture, l'environnement, l'agroalimentaire, la protection des milieux naturels, l'aménagement des espaces et les services. Il est proposé uniquement dans les lycées agricoles.

- Une large part est accordée à l'approche environnementale : aménagement de l'espace rural, production, transformation des produits, dimension sanitaire de l'alimentation

Enseignement de spécialité	Horaires 1re	Horaires Tale
Gestion des ressources et de l'alimentation	6 h 45	6 h 45
TECHNOLOGIE	3 h	-
- Aménagement - Production agroéquipement - Services - Transformation	-	4 h 30
Territoires et sociétés	3 h	
Enseignements Pluridisciplinaires	2 h 30	2 h 30
Total	**15 h 15**	**13 h 45**

BACCALAURÉAT 2021

voie technologique

la série STAV

Poursuites d'études

- **Formations technologiques courtes (bac +2) :**

Brevets de technicien supérieur (BTS), Brevet de technicien supérieur agricole (BTSA) et Diplômes Universitaires de Technologie (DUT)

De nombreuses spécialités de BTSA sont proposées ; agronomie, aménagements paysagers; analyse, conduite et stratégie de l'entreprise agricole; aquaculture ; génie des équipements agricoles; gestion et maîtrise de l'eau…

BTS et DUT sont possibles, par exemple en biologie.

- **CSA (certificat de spécialisation agricoles)** préparés en quelques mois, souvent en apprentissage, ils forment à la conduite d'un élevage, d'une exploitation agricole, d'un aménagement paysager,…
- **Les écoles spécialisées et les écoles d'ingénieurs :** quelques bacheliers de STAV optent pour une école spécialisée (par exemple en tourisme rural). D'autres postulent dans des écoles d'ingénieurs en agriculture, agronomie qui recrutent ces profils. Il faut prévoir une solide sélection à l'entrée et s'engager sur 5 ans d'études
- **Autres formations** écoles de commerce, écoles spécialisées du domaine du tourisme, de la communication…
- **Préparations aux grandes écoles :** Les CPGE TB (technologie et biologie) accueillent des bacheliers STAV pour préparer à l'entrée dans certaines écoles d'ingénieurs et écoles vétérinaires.
- **Formations universitaires générales**(1ère année licence) après une année de mise à niveau ou préparation d'une licence professionnelle après un Bac+2

Source : RERS 2017

POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE

La voie générale

BACCALAURÉAT 2021

La nouvelle voie générale

Enseignements communs du cycle terminal

Enseignement	Horaires 1ère	Horaires Tale
Français	4 h	-
Philosophie	-	4 h
Histoire géographie	3 h	3 h
Langues vivantes A et B	4 h 30	4 h
Enseignement scientifique	2 h	2 h
Education physique et sportive	2 h	2 h
Enseignement moral et civique	0 h 30	0 h 30
Total	**16 h**	**15 h 30**
Accompagnement personnalisé		
Accompagnement au choix de l'orientation		

BACCALAURÉAT 2021

La nouvelle voie générale

Enseignements de spécialité

L'élève choisit **3** enseignements de spécialité en première

4 h pour chacun, soit un total de 12 h

L'élève conserve **2** enseignements de spécialité en terminale

6 h pour chacun, soit un total de 12 h

Enseignements de spécialité
Arts
Histoire, géographie, géopolitique et sciences politiques
Humanités, littérature et philosophie
Langues, littératures et cultures étrangères
Littérature, langues et cultures de l'Antiquité
Mathématiques
Numérique et sciences informatiques
Physique-chimie
Sciences de la vie et de la Terre
Sciences de l'ingénieur
Sciences économiques et sociales
Biologie-écologie

EN PREMIÈRE GÉNÉRALE 3 SPÉCIALITÉS (4 HEURES CHACUNE)

Au lycée JEAN PUY :

- Histoire géographie géopolitique et sciences politiques (HG)
- Humanités littérature et philosophie (Français et Philosophie)
- Langues littératures et cultures étrangères : Anglais ou Espagnol
- Mathématiques
- Physique chimie
- SVT
- SES
- Arts plastiques

Dans un autre lycée (à Roanne ou plus loin)

- Arts (Cinéma à Charlieu)
- Biologie écologie (Chervé)
- Littérature et langues anciennes
- Histoire des Arts (Honoré d'Urfé)
- Sciences de l'ingénieur (Carnot)
- Numériques et sciences informatiques (Carnot)

BACCALAURÉAT 2021

La nouvelle voie générale

Enseignements optionnels

Un seul enseignement optionnel possible en première (2h ou 3 h), parmi :

- **Langue vivante C Chinois**
- **Langue vivante C Italien****
- **Arts plastiques**
- **Latin ou Grec***
- **Cinéma audiovisuel**

Deux enseignements optionnels possibles en terminale (3 h chacun)

- Poursuite de l'enseignement optionnel choisi en première (le cas échéant)
- Choix d'un enseignement optionnel disponible uniquement en classe de terminale parmi :

- **Droit et grands enjeux du monde contemporain**
- **Mathématiques expertes** — Pour les élèves ayant choisi Mathématiques en discipline de spécialité
- **Mathématiques complémentaires** — Pour les élèves n'ayant pas choisi Mathématiques en discipline de spécialité

Les enseignements optionnels de terminale sont à choisir en fonction du projet de poursuite d'études

*Les enseignements optionnels de LCA latin et grec peuvent être choisis en plus de l'enseignement optionnel suivi par ailleurs

**Cours dispensés au Lycée Albert Thomas

BACCALAURÉAT 2021

La nouvelle voie générale

Volume horaire de la voie générale

Enseignement	Horaires 1re	Horaires Tale
Enseignements communs	16 h	15 h 30
Enseignements de spécialité	12 h	12 h
Total	**28 h**	**27 h 30**
Enseignements optionnels	(3 h)	(3 h à 6 h)
Accompagnement personnalisé – Selon les besoins de l'élève		
Accompagnement au choix de l'orientation – 54 h annuelles (à titre indicatif) selon les besoins des élèves et les modalités de l'accompagnement à l'orientation mises en place dans l'établissement		

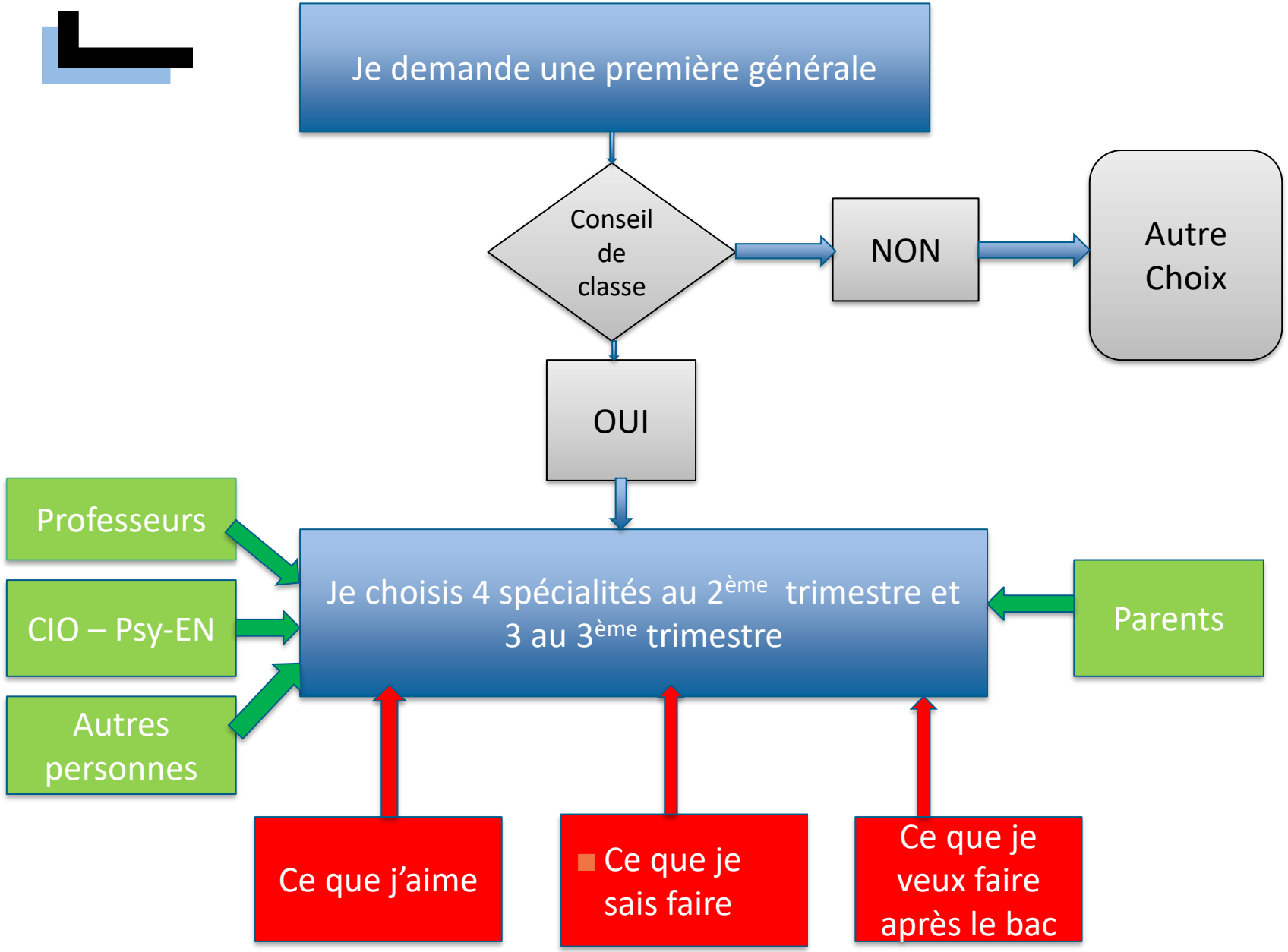
Je demande une première générale
Conseil de classe
NON
Autre Choix
OUI
Professeurs
CIO – Psy-EN
Autres personnes
Je choisis 4 spécialités au 2ème trimestre et 3 au 3ème trimestre
Parents
Ce que j'aime
Ce que je sais faire
Ce que je veux faire après le bac

POUR VOUS AIDER À FAIRE LES CHOIX DE SPÉCIALITÉ

- **Vos parents et vous-mêmes pouvez demander des conseils** à votre professeur principal et au personnel d'orientation de votre lycée.

- **Consultez les sites suivannts :**

http://www.secondes-premieres2020-2021.fr/

http://www.horizons2021.fr

http://quandjepasselebac.education.fr/bac-general-cours-communs-et-specialites/

- **Si vous souhaitez suivre un enseignement de spécialité qui n'est pas proposé dans votre lycée,** vos parents peuvent s'informer auprès de votre professeur principal ou du proviseur. Il faudra demander à changer d'établissement. Consultez aussi les enseignements de spécialité des autres lycées de votre académie. A noter : certains ont des solutions d'internat qui pourraient vous convenir.

LES ETAPES DU CHOIX DES SPECIALITES

- **Pour le 22 janvier** au plus tard : rendre un sondage qui nous permettra de savoir combien de groupes de spécialités nous devons prévoir.

- **Avant les conseils de classes du second trimestre**, qui auront lieu après les vacances d'hiver, saisissez vos intentions sur le téléservice Orientation avec le choix du baccalauréat envisagé (général, technologique, professionnel ou autre). Et si le choix se porte sur les baccalauréat général, vous devez choisir 4 spécialités

- **Avant le conseil de classe du 3ème trimestre**, sur cette même fiche dialogue et sur le téléservice Orientation, vous devez choisir définitivement les enseignements de spécialités.

TRIPLETTES COURANTES

- Maths- SVT- Physique/Chimie
- Maths- SES- H/G
- Humanités-LLCE-H/G
- Humanités-LLCE- AP

…..

A la fin de l'année de première, ils choisissent, parmi ces trois enseignements, les **deux enseignements de spécialité** qu'ils poursuivront en classe de terminale (6h hebdomadaires par spécialité)

POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE

La réforme du baccalauréat

LES ÉPREUVES DU BACCALAURÉAT

CONTRÔLE CONTINU

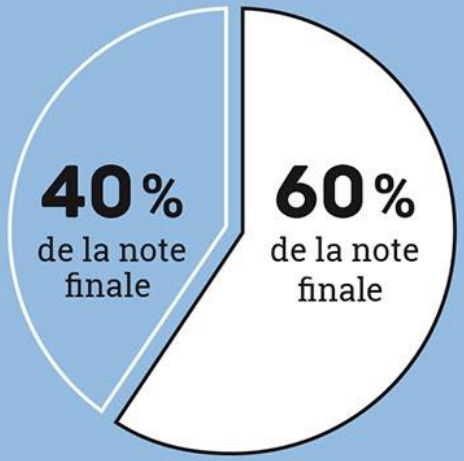

ÉPREUVES FINALES

- **10 % de la note finale : bulletins scolaires**
  de première et de terminale
- **30 % de la note finale : épreuves communes**
  2 séries en première
  1 série en terminale
- **1 épreuve anticipée en première**
  Français écrit et oral
- **4 épreuves finales en terminale**
  Enseignements de spécialité (2)
  Philosophie
  Oral final

LES ÉPREUVES DU NOUVEAU BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

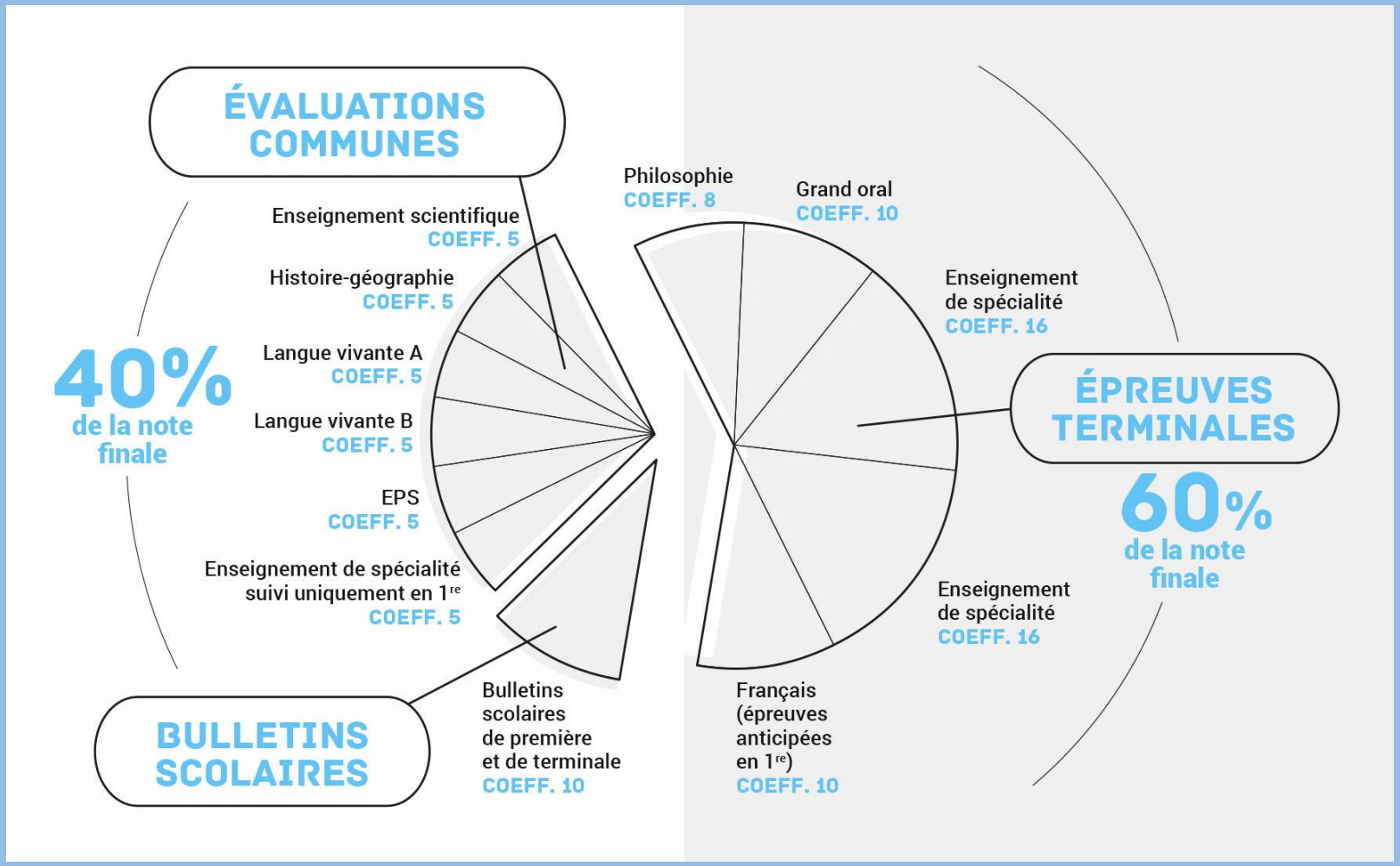

⚠ En raison de la crise sanitaire, les évaluations communes de 1re et terminale de l'année scolaire 2020-2021 sont annulées et les notes correspondantes remplacées par les moyennes des bulletins scolaires.

LES ÉPREUVES DU NOUVEAU BACCALAURÉAT TECHNOLOGIQUE

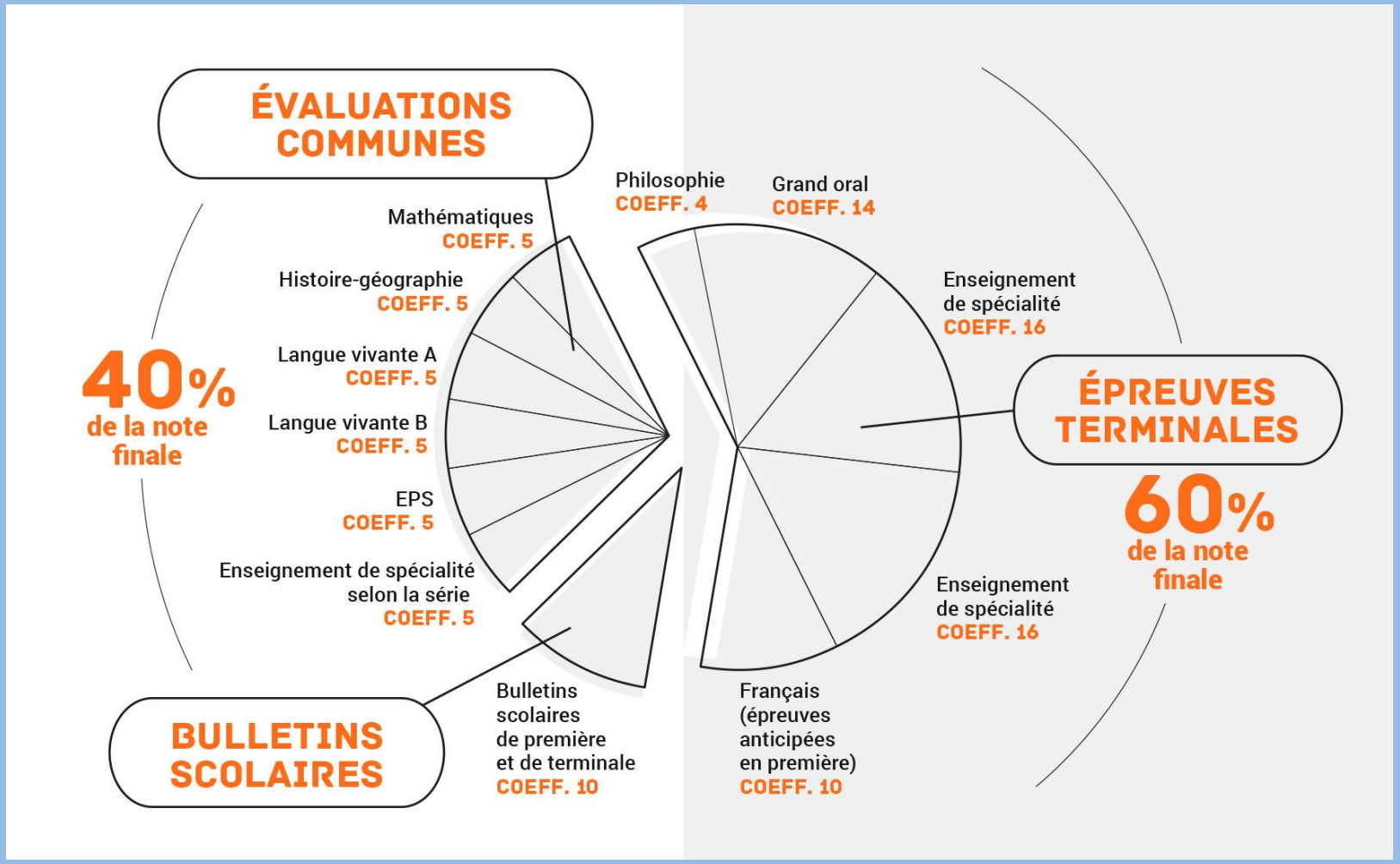

⚠ En raison de la crise sanitaire, les évaluations communes de 1re et terminale de l'année scolaire 2020-2021 sont annulées et les notes correspondantes remplacées par les moyennes des bulletins scolaires.

1 – LES ÉPREUVES FINALES (60%)

- En fin de première :

			Général	Techno
Français écrit	**4H**	**coeff**	**5**	**5**
Français oral	**20 mins**	**coeff**	**5**	**5**

- En fin de terminale :

Philosophie	**4H**	**coeff**	**8**	**4**
Grand oral	**20 mins**	**coeff**	**10**	**14**
Spécialité 1	**3,5H ou 4H**	**coeff**	**16**	**16**
Spécialité 2	**3,5 ou 4H**	**coeff**	**16**	**16**

TOTAL **coeff 60**

REMARQUE: les deux spécialités gardées en terminale comptent pour 32% du bac!

2 – LE CONTRÔLE CONTINU : LES NOTES DU BULLETINS DE PREMIÈRE ET TERMINALE

= Moyenne de toutes les matières

(tronc commun, spécialités, options)

- Sans y affecter de coefficients
- Bulletins de première et de terminale

Coefficient 10

EVALUATIONS COMMUNES

- 1 épreuve en première deuxième trimestre
- 1 épreuve en première troisième trimestre
- 1 épreuve en terminale deuxième trimestre

(sujets nationaux et correcteurs n'ayant pas l'élève en cours)

- Matières évaluées :

- Histoire géographie (A chaque fois)
- Langue vivante A
- Langue vivante B
- Enseignement scientifique
- EPS
- Spécialité abandonnée en fin de première
- *Maths pour bacs technologiques*

EPREUVES PONCTUELLES EN COURS DE FORMATION (2)

- On fait la moyenne de toutes les notes obtenues aux trois sessions avec coefficient 1 pour chaque matière

= Une note coefficient 30

OPTIONS FACULTATIVES

- **Suppression du « bonus » option facultative (sauf en latin et grec = les points au dessus de la moyenne sont multipliés par 3 et ajoutés aux points de l'examen).**

- **Evaluation intégrée dans le « contrôle continu »**

- **La note compte pour le bac qu'elle soit supérieure ou inférieure à la moyenne**

- **Attention: on peut perdre des points avec une option facultative: bien réfléchir avant d'en choisir une**

SYNTHÈSE

- **EPREUVES PONCTUELLES DE TERMINALE** **60**
- **BULLETINS PREM ET TERMINALE** **10**
- **EPREUVES TRONC COMMUN 1ère et TERM** **30**
- **TOTAL BAC** **100**

Entre 8 et 10 : rattrapage = épreuves orales dans les disciplines des épreuves finales écrites (français, philosophie ou enseignements de spécialité).

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS
Liberté
Égalité
Fraternité

COMMENT DEMANDER SA VOIE D'ORIENTATION *après la 2de générale et technologique*

POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE

De quoi ai-je besoin ?

Identifiant et mot de passe
de mon compte Éducation nationale (ATEN) fournis
par mon établissement ou de mon compte France Connect
Mon adresse de messagerie

Comment faire ma demande en ligne ?

Mes intentions provisoires d'orientation

DU JJ/MM/AA
AU JJ/MM/AA

1

Avant le conseil de classe du 2e trimestre / 1er semestre

Je me connecte à Scolarité Services avec mon compte ATEN ou France Connect :
https://teleservices.ac-xxxxxxx.fr/ts

2

Je saisis mon **intention d'orientation** : 1re générale (et enseignements de spécialité)
ou 1re technologique (et série) ou 1re BT métiers de la musique.

3

Après le conseil de classe du 2e trimestre / 1er semestre

Je me connecte pour consulter l'avis du conseil de classe et en accuser réception.

Mes choix définitifs d'orientation

DU JJ/MM/AA

AU JJ/MM/AA

4

Avant le conseil de classe du 3e trimestre / 2d semestre

Je me connecte à Scolarité Services et je saisis mon **choix d'orientation**.

Je peux saisir jusqu'à 11 choix d'orientation en les classant par ordre de préférence.

5

Après le conseil de classe du 3e trimestre / 2d semestre

Je me connecte pour consulter la proposition du conseil de classe :

→ Je l'accepte (La décision d'orientation de mon enfant est définitive.)

→ Je ne l'accepte pas (Je prends immédiatement contact avec le chef d'établissement pour en discuter.)

Si vous vous apercevez que vous avez fait de bonne foi une déclaration erronée, n'oubliez pas de la signaler à l'établissement : vous avez le droit à l'erreur.

education.gouv.fr/orientation2nde